FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	INDICATEUR UNIVERSEL
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial , Synonymes)	-
Code du produit	IS-0103
Formule chimique	Mélange
Masse molaire	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2026-10-26

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT

- Liquides inflammables - catégorie 2
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 2
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

PICTOGRAMMES



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger (H)

- Liquide et vapeurs très inflammables
- Provoque une sévère irritation des yeux
- Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence (P)

- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Utiliser du matériel antidéflagrant.
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau.
- En cas d'incendie : utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
- Se laver soigneusement après manipulation.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Éviter de respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Garder sous clef.

Autres dangers

NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

Santé	1
Inflammabilité	3
Réactivité	0
Spécial	

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
Isopropanol	67-63-0	32%
Méthanol	67-56-1	0.7%
Phénolphtaleine	77-09-8	0.03%
Bleu de bromothymol sel de sodium	34722-90-2	0.03%
Bleu de thymol sel de sodium	62625-21-2	0.03%
Rouge de méthyle sel de sodium	845-10-3	0.02%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	0.003%
Eau	7732-18-5	67.6%

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Si contact avec peau Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Si inhalé Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Si avalé Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Somnolence. Vertiges. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n’ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.

Produits de combustion Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.

Dangers spécifiques du produit dangereux Les vapeurs fortement concentrés dans l'air peuvent s'enflammer ou même exploser si exposé à une source d'ignition intense. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel anti déflagration.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Utiliser des systèmes de ventilation et appareils électriques mis à la terre et ne produisant aucune source d'allumage (étincelles). Garder à l'abri des rayons du soleil. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10).
Méthode et équipement de manutention	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur
BLEU DE BROMOTHYMOL SEL DE SODIUM (SOLUBLE)	34722-90-2	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

Composants	No.-CAS	Valeur
BLEU DE THYMOL SEL DE SODIUM	62625-21-2	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

Composants	No.-CAS	Valeur
Phénolphtaléine	77-09-8	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

Composants	No.-CAS	Valeur
ROUGE DE MÉTHYLE (SEL DE SODIUM)	845-10-3	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
2-Propanol	67-63-0	VEMP	200 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	400 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	200 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	400 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWAEV	200.000000 ppm	Canada. Ontario OELs
		STEV	400.000000 ppm	Canada. Ontario OELs
		STEL	400 ppm 984 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	200 ppm 492 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Methanol	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		STEL	250 ppm 328 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	200 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		STEL	250 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		VEMP	200 ppm 262 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			
		VECD	250 ppm 328 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Peau (percutanée)			

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	C	2.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		CEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		(c)	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		P	2mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire. Une substance dont la recirculation est prohibée.			

Origine des données	RSST. Ontario Regulation 833. Worksafebc.com Alberta OELs.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Couleur	Vert.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil d'odeur	Donnée non disponible.
Point de fusion et congélation	Donnée non disponible.
Point d'ébullition	Donnée non disponible.
Inflammabilité	Oui.
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible.
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible.
Point d'éclair	Donnée non disponible.
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible.
Température de décomposition	Donnée non disponible.
pH	Sans objet.
Viscosité cinématique	Donnée non disponible.
Solubilité	Donnée non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Masse volumique et densité relative	Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible.
Caractéristiques des particules	Sans objet.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit inflammable, peut s'enflammer avec source d'ignition, si température au-dessus du point d'éclair. Peut s'enflammer au contact d'oxydants si chaleur et oxygène sont présents en quantité suffisante. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air lorsqu'elles sont chauffées. Peut réagir violement au contact de substances incompatibles.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur excessive. Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation d'électricité statique.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts. Acides forts. Anhydrures d'acide. Aluminium. Trioxyde de chrome. Chlorure de cobalt. Halogènes. Oléum. Tert-butoxyde de potassium. La chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INDICATEUR UNIVERSEL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Somnolence. Vertiges. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : DL50 Oral - Rat - >5000mg/kg. ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : DL50 Cutanée - Lapin - >5000mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 227mg/L.

BLEU DE BROMOTHYMOL SEL DE SODIUM (SOLUBLE)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Ingestion	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Donnée non disponible. DL50 Cutanée - Donnée non disponible.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

BLEU DE THYMOL SEL DE SODIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Peut irriter le système respiratoire. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Ingestion	Irritation de l'oesophage et du tube digestif. Irritation de la bouche. Irritation des muqueuses. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Donnée non disponible. DL50 Cutanée - Donnée non disponible.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

PHÉNOLPHTALÉINE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une grave irritation des yeux.
- Peau	Allergie cutanée. Irritation.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Toux. Dyspnée. Convulsions. Maux de tête. Vertiges. Nausées et vomissements.
- Ingestion	Coloration rose de l'urine et des fèces. Perturbation du rythme cardiaque. Diarrhée. Nausées et vomissements. Douleurs abdominales. Faiblesse musculaire.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Douleur abdominale. Diarrhée. Nausées et vomissements. Hypocalcémie. Troubles électrolytiques. Perte de poids. Faiblesse musculaire. Déshydratation. Troubles électrolytiques. Hypokalémie. Acidose (Excès d'acidité dans le sang ou les tissus corporels). Diminution de l'acuité visuelle. Douleur abdominale. Polydipsie. Aryhtmie cardiaque. Malabsorption. Est reconnu comme agent cancérogène possible pour l'homme (classe 2B) par le CIRC. Stéatorrhée. Polyurie. Dommages aux reins. Dommages système nerveux.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Donnée non disponible. DL50 Cutanée - Donnée non disponible.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

ROUGE DE MÉTHYLE (SEL DE SODIUM)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires.
- Ingestion	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Donnée non disponible. DL50 Cutanée - Donnée non disponible.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

ISOPROPANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. Inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation. Dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Toux. Dyspnée. Maux de tête. Vertiges. Effets narcotiques. Somnolence. Incoordination. Paresthésie. Nystagmus. Hypotension. Arrêt cardiaque ou respiratoire. Coma. Peut entraîner la mort.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques. Lésions au foie et aux reins. Douleurs abdominales. Crampes. Diarrhée. Maux de tête. Vertiges. Somnolence. Confusion. Incoordination. Paresthésie Nystagmus. Nausées et vomissements. Acétonurie. Acétonémie. Convulsions. Stupeur. Hypotension. Arrêt cardiaque ou respiratoire. Coma. Peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure. Dermatite. Conjonctivite. Effets narcotiques. Lésions au foie et aux reins. Douleurs dans la poitrine. Toux. Dyspnée. Laryngite. Maux de tête. Somnolence. Confusion. Incoordination. Irritabilité. Vision floue. Tremblements. Sudation. Salivation. Perte de poids. Perte d'appétit. Nausées et vomissements.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 5045 mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - 12870 mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 72600 mg/m3 .

MÉTHANOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Irritation. Dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques. Douleur thoracique. Toux. Dyspnée. Maux de tête. Vertiges. Larmoiement. Paresthésie. Nystagmus. Somnolence. Confusion. Nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques. Lésions au foie et aux reins. Lésion aux yeux. Douleurs abdominales. Crampes. Diarrhée. Maux de tête. Vertiges. Paresthésie Nystagmus. Somnolence. Incoordination. Acidose. Nausées et vomissements. Convulsions. Hypotension. Collapsus respiratoire. Perte de conscience. Coma. Peut entraîner la mort. L'absorption aiguë peut entraîner: Cécité. Dommage au foie. Dommage aux reins. Dommage aux yeux. Dommage au coeur. Dommage au système nerveux central.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Étourdissements. Maux de tête. Nausées. Troubles visuels. Diminution de l'acuité visuelle. Dommages au foie. Dommages aux reins.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1187 mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - 15840 mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 64000 ppm. CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 115.9-130.7mg/L air.

HYDROXYDE DE SODIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion	Corrosion des voies digestives. Vomissements sanglants. Diarrhée. Inflammation du larynx. Perforation possible de l'œsophage et de l'estomac. Peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure. Dermatite. Conjonctivite. Lésions aux poumons. Lésions aux yeux. Troubles nerveux. Douleurs dans la poitrine. Dyspnée. Laryngite. Maux de tête. Confusion. Irritabilité. Salivation. Sudation. Fatigue. Larmoiement. Alopécie. Perte de poids. Perte d'appétit. Convulsions. Nausées et vomissements.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 140mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - 1350mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

INDICATEUR UNIVERSEL

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

BLEU DE BROMOTHYMOL SEL DE SODIUM (SOLUBLE)

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

BLEU DE THYMOL SEL DE SODIUM

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

PHÉNOLPHTALÉINE

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Biodégradabilité aérobique - Résultat: 76%. Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

ROUGE DE MÉTHYLE (SEL DE SODIUM)

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

ISOPROPANOL

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 9640.00 mg/l - 96h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 5102.00 mg/l - 24 h.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

MÉTHANOL

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Lepomis macrochirus - 15,400.0 mg/l - 96 h.
Persistance et dégradation	Biodégradabilité aérobique - Facilement biodégradable. Résultat: 72%.
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation Cyprinus carpio (Carpe) - 72 d à 20 °C. Facteur de bioconcentration (FBC): 1.
Mobilité dans le sol	Ne va pas être absorbé par le sol.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

HYDROXYDE DE SODIUM

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 125 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 45.4 mg/l - 96 h. Immobilisation CE50 - Daphnia (Daphnie) - 40.38 mg/l - 48 h.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l’environnement en raison de sa solubilité dans l’eau.
Autre effets nocifs	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1993
Appellation réglementaire	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropanol, méthanol)
Classification du TMD	Liquides inflammables 3
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1 L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA

- Liquides inflammables - catégorie 2
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 2
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abbréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail
NIH: National institute of health (U.S. Naltional Library of Medecine)
ECHA: Agence Européenne de Chimie
ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
VECD: Valeur d'exposition courte durée
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines
OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration
TLV : Threshold limit value
TWA: Time-Weighted-Average
STEL: Short Term Exposure Limit
CEIL: Ceiling
RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)
INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour : 2026-10-26